



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en droit (accès)

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	

MINADROI - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements du droit, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité au programme de bachelier en droit, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en droit.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) en droit, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le baccalauréat, puis le master en droit.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences juridiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le baccalauréat puis le master en droit.
3. Faire preuve d'une capacité, d'un mode de raisonnement spécifique au droit avec la rigueur exigée par la discipline.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique en droit, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences juridiques avec la rigueur exigée par la discipline.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La Faculté propose aux étudiants deux mineures en droit: la mineure en droit (ouverture) ou la mineure d'ouverture en droit (accès)
La mineure en droit "ouverture" permet, comme son nom l'indique, de s'ouvrir à la discipline et propose aux étudiants d'autres facultés d'ajouter une "corde à leur arc" en ayant une connaissance passive et légère de ce qu'est le droit. En fonction de sa faculté d'origine, le programme de l'étudiant en mineure d'ouverture est tantôt composé d'unités d'enseignement obligatoires et d'unités d'enseignement au choix. La mineure en droit d'accès est, quant à elle, composée de cours obligatoires uniquement et sa finalité est uniquement de pouvoir donner "accès" à l'étudiant au Master en droit. Ce faisant, la Faculté espère rencontrer au mieux les aspirations des étudiants qui, pour certains, envisagent la mineure en droit d'accès comme un « tremplin » vers le programme du Master en droit, alors que la mineure en droit d'ouverture est plutôt conçue comme l'opportunité d'élargir leur champ de connaissances.

- Les étudiants qui optent pour la **mineure d'ouverture en droit** se voient proposer des unités d'enseignement qui, soit constituent des introductions, soit sont des interactions entre le droit et d'autres disciplines.
- Les étudiants qui optent pour la **mineure d'accès en droit** ont un programme imposé, doivent suivre les exercices pratiques liés aux cours et cette mineure leur permet de poursuivre leur cursus vers le Master en droit (moyennant un complément de formation de 60 ects - voir conditions d'accès du Master en droit).

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

30 crédits

o Contenu:

✂ Pour tous les bacheliers (30 crédits)

Les étudiant.e.s seront tenus de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques et monitorats liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

LDROI1222	Droit constitutionnel	Céline Romainville Marc Verdussen	Q2 [q2] [90h+14h] [8 Crédits]	X
LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	Q1 [q1] [90h+14h] [8 Crédits]	X
LDROI1224	Droit pénal	Jean-Marc Hausman Thierry Moreau	Q1 [q1] [45h+10h] [5 Crédits]	X
LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Christelle Macq (supplée Marie-Aude Beernaert) Damien Vandermeersch (supplée Marie- Aude Beernaert)	Q2 [q2] [45h+10h] [4 Crédits]	X
LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Frédéric Dopagne (supplée Pieter- Augustijn Van Mallegem) Pieter-Augustijn Van Mallegem	Q2 [q2] [45h+10h] [5 Crédits]	X

MINADROI - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2024-sinf1ba]
- > Bachelier en histoire [Réforme 2024] [prog-2024-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2024-huso1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2024-comu1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2024-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2024-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2024-filo1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2024-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2024-soca1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [Réforme 2024] [prog-2024-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2024-farm1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2024-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2024-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure en droit (accès) est offerte à tout étudiant de l'UCL qui ne suit pas le programme de bachelier en droit.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les étudiants inscrits au programme de la mineure d'accès en droit sont évalués selon les mêmes critères qu'un étudiant en droit.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure d'accès en droit n'ouvre pas d'accès direct au master en droit. Toutefois, les étudiants qui auraient suivi ce programme et qui voudraient poursuivre le cursus du master en droit pourront s'inscrire au master en droit moyennant l'ajout de 60 ects de prérequis (module complémentaire pour les bacheliers universitaires). Vous trouverez le programme détaillé de ce module complémentaire dans conditions d'admissions du master en droit.

GESTION ET CONTACTS

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit ([BUDR](#))
- Ecole de criminologie ([ECRI](#))

Personne(s) de contact

- Responsable académique: [Céline Romainville](#)